

# Père au foyer : une expérience « hors normes »

Laura Merla

Chercheuse associée à l'unité d'anthropologie et de sociologie de l'université catholique de Louvain.

Entre 2002 et 2006, une étude a été menée en Belgique auprès des pères « au foyer ». Il s'agissait alors de comprendre comment ces hommes gèrent la tension entre les normes de genre dominantes et leurs propres pratiques. Dans cet article, l'auteure prolonge ses observations en se centrant, dans un premier temps, sur les facteurs qui participent, d'après les pères « au foyer » interrogés, à leur entrée dans cette forme de paternité et, dans un deuxième temps, sur les conséquences personnelles et interpersonnelles de l'investissement dans cette expérience encore largement considérée comme « hors normes ».

Dans les pays occidentaux, l'articulation entre vie familiale et professionnelle reste encore largement une affaire de femmes (Barrère-Maurisson, 1992 ; Hochschild, 2003). En remettant en cause le modèle traditionnel du père soutien de famille et de la mère au foyer, la présence accrue des femmes sur le marché du travail et les revendications féministes ont soulevé le caractère problématique de l'articulation entre travail salarié et travail domestique. Alors que, dès les années 1970, les pays scandinaves se dotaient de dispositifs spécifiques pour encourager les hommes à s'impliquer davantage dans la sphère privée (Leira, 2002 ; Hernes, 1988 ; Moss et Deven, 1999), il a fallu attendre ces dernières années pour que plusieurs États membres de l'Union européenne mettent un accent particulier sur le soin des enfants et la paternité dite « active » (Deven et Moss, 2002). Bien que l'effet de ces mesures reste limité (Méda *et al.*, 2004 ; Gregory et Milner, 2004), certains hommes s'impliquent néanmoins davantage.

## Des hommes d'exception

Ces hommes apparaissent encore bien souvent comme des exceptions. Au cours des trente dernières années, les travaux qui ont été consacrés à leur étude en Australie (Grbich, 1997 ; Harper, 1980 ; Russell 1982, 1983 et 1987 ; Smith, 1998), au Canada

(Doucet, 2004), aux États-Unis (Lutwin et Siperstein, 1985 ; Radin, 1982, 1988), en France (Boyer et Renouard, 2004) et en Suède (Haas, 1990 et 1992 ; Haas *et al.*, 2002) – identifiés pour la plupart dans la banque de données CSA Sociological Abstracts – se sont centrés sur deux thématiques particulières : les déterminants explicatifs de l'implication des hommes dans le soin aux enfants (par des travaux qualitatifs ou quantitatifs) et les conséquences personnelles et interpersonnelles de l'investissement dans la paternité « au foyer » (travaux qualitatifs).

Cet article rapporte les expériences vécues par vingt et un pères « au foyer » vivant en Belgique, et tout particulièrement les facteurs ayant contribué, selon ces pères, à leur investissement dans cette forme de paternité ainsi que sur les obstacles qu'ils ont à affronter au quotidien. Le premier volet permet de souligner la pertinence des analyses qui témoignent de la multiplicité des facteurs évoqués par les hommes pour expliquer leur entrée dans la paternité « au foyer », alors que le second volet prolonge les résultats des recherches menées notamment par Andrea Doucet, Jane Harper, Graeme Russell et Calvin D. Smith qui témoignent de la centralité du travail salarié dans la construction des identités masculines et du manque de légitimité auquel les pères « au foyer » sont confrontés (Doucet, 2004 ; Harper, 1980 ; Russell 1982, 1983 et 1987 ; Smith, 1998).

Si les populations étudiées dans ces divers projets de recherche ne correspondent pas *stricto sensu* à la définition de la paternité « au foyer » adoptée dans cette recherche, la concordance des résultats suggère que les hommes qui assument la responsabilité première du soin des enfants, à temps plein ou à temps partiel, partagent des expériences similaires. Cette concordance est renforcée par le fait que la majorité des pères ayant participé à ces études appartiennent aux classes moyennes-supérieures, ont un niveau d'éducation élevé et prennent soin d'enfants en bas âge (1).

(1) C'est-à-dire dans la mesure où les routines établies sont ébranlées, où ce qui semblait « aller de soi » est soudain remis en question : Schütz A., 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Méridiens Klincksieck

## Une revue de littérature sur les facteurs explicatifs de la paternité au foyer

Les travaux existants soulignent la multiplicité de facteurs invoqués par les pères « au foyer » pour expliquer leur investissement à la maison. Ces facteurs se combinent de manière variable dans chaque situation, ne sont pas mentionnés dans tous le cas et peuvent être plus ou moins décisifs, comme G. Russell (1983) le fait remarquer. Deux ensembles de facteurs reviennent systématiquement dans la plupart de ces études : ceux liés aux valeurs éducatives et ceux liés à la sphère professionnelle.

### *Les facteurs liés aux valeurs éducatives et aux situations professionnelles*

Les valeurs renvoient principalement à l'importance accordée à l'idée que les parents devraient prendre soin eux-mêmes des enfants, et au regard porté sur la division sexuelle du travail (Harper, 1980 ; Russell, 1982 ; Radin, 1988 ; Doucet, 2004 ; Boyer et Renouard, 2004). J. Harper souligne notamment le fait que tous les hommes de son enquête se rejoignent dans ce qu'elle qualifie de combinaison inhabituelle d'une approche progressiste des rôles sexuels et une approche conservatrice du soin des enfants (Harper, 1980) (2). Du côté de la sphère professionnelle, on retrouve le fait que la mère jouisse d'une situation professionnelle et/ou de perspectives professionnelles satisfaisantes, à quoi peut s'ajouter son engagement à l'égard du travail. Plusieurs études menées en Australie et aux États-Unis dans les années 1980 avaient déjà souligné l'influence de l'emploi maternel sur les pères, mais dans un contexte où la participation même des mères au marché du travail n'allait pas de soi (Radin, 1982 et 1988 ; Russell, 1982 et 1987). En Suède, Linda Haas constate que les mères ayant un revenu supérieur à celui de leur conjoint, occupant un poste hautement qualifié et/ou travaillant dans une profession non traditionnellement féminine, ont tendance à partager davantage le congé parental avec celui-ci (Haas, 1992).

Danielle Boyer et Sonia Renouard soulignent que, lorsque la conjointe ne souhaite pas interrompre son activité professionnelle, après les arguments financiers liés à son niveau de salaire ou au coût du mode de garde, ceci apparaît comme une des raisons dominantes de prise de l'allocation parentale d'éducation (APE) par les hommes (Boyer et Renouard, 2004). Du côté des pères, on retrouve deux profils différents : d'une part, ceux ayant une situation et des perspectives profession-

nelles peu satisfaisantes (objectivement ou subjectivement) et, d'autre part, ceux ayant mené une carrière brillante mais désireux de se réaliser désormais dans la sphère familiale (Grbich, 1997 ; Doucet, 2004).

### *Les facteurs liés aux modèles familiaux véhiculés par les parents*

D'autres facteurs sont évoqués de manière plus disparate dans les diverses études. Parmi ceux-ci, on peut citer des problèmes organisationnels liés à des naissances multiples, au coût des crèches, et à l'incompatibilité entre les horaires de ces dernières et les horaires de travail (Harper, 1980 ; Doucet, 2004) ; et le regard porté par les hommes et les femmes sur leur propre passé. Le regard que les femmes portent sur l'investissement de leur propre père dans le soin des enfants est souvent dépeint par les psychologues comme un déterminant significatif de l'investissement paternel, et ce, que l'appréciation soit positive ou négative (Radin, 1988). L'exposition des femmes à des rôles de genre non traditionnels pendant l'enfance est apparue comme une caractéristique corrélée significativement à l'utilisation du congé parental par les hommes dans l'étude suédoise de L. Haas (1992:97). Elle fait également mention de cas dans lesquels la mère a explicitement pressé le père de prendre une plus large part du congé, et souligne la corrélation entre le fait qu'une femme soit d'accord avec l'idée que les pères devraient prendre une part égale du congé parental et l'utilisation par leur partenaire d'une plus large portion de congé (Haas, 1992). Les hommes suédois ayant eu un père peu impliqué sont plus enclins à prendre une part plus grande du congé parental, mais l'auteure n'a pas pu établir de lien significatif entre prise de congé et emploi de la mère ou implication du père des hommes interrogés (Haas, 1992:86). De même, N. Radin n'a pu établir de corrélation significative entre le regret des hommes de ne pas avoir eu un père aimant ou disponible et leur propre investissement dans le soin (Radin, 1982:197).

### *Le rôle joué par la socialisation au soin des enfants.*

Enfin, dans leurs travaux respectifs, J. Harper et G. Russell s'interrogent sur le rôle joué par la socialisation au soin des enfants dans la décision paternelle de s'y investir de manière prioritaire (Haas, 1992 ; Russell, 1987). Pour G. Russell, les résultats de son enquête confirment l'hypothèse selon laquelle seuls les pères hautement motivés et confiants répondront de manière positive aux changements politiques encourageant l'investisse-

(2) Si la question de l'attitude à l'égard des rôles de genre a fait l'objet d'une attention particulière dans de nombreuses études, cet examen s'est toujours heurté au même problème : les entretiens et les enquêtes s'adressant à des pères s'étant déjà engagé dans leur « nouveau » rôle paternel, on peut difficilement savoir si les attitudes exprimées sont à l'origine ou, au contraire, la conséquence de cet investissement.

ment paternel dans le soin (Russell, 1987) (3). Cependant, la plupart de ces hommes n'avaient qu'une maigre connaissance ou expérience du soin ou du travail domestique. La socialisation antérieure au soin des enfants n'est donc pas apparue comme un déterminant de l'implication paternelle dans une inversion des rôles traditionnels (Russell, 1987:165). J. Harper et L. Haas suggèrent plutôt que c'est en s'occupant effectivement de leurs enfants que les pères se familiarisent avec le soin (Harper, 1980:171 ; Haas, 1992:86).

### **Être mère au foyer : rappel des déterminants**

Il est intéressant de noter qu'une partie des facteurs mentionnés ici semblent également jouer un rôle dans la « décision » de devenir mère au foyer, comme tend à le montrer l'étude menée par Stéphanie Gosset sur les femmes ayant recours à l'APE (Gosset, 2004). Parmi ces facteurs, on retrouve notamment le désir de s'occuper soi-même de ses enfants, des difficultés de conciliation entre vie familiale et professionnelle à l'arrivée d'un enfant supplémentaire et/ou en raison d'horaires de travail incompatibles avec la vie familiale, et un rapport négatif à l'emploi lié à un parcours chaotique, à l'absence de perspectives professionnelles et/ou à des conditions d'exercice jugées négatives. Dans une thèse consacrée aux femmes au foyer, Dominique Maison (2007) rappelle quelques déterminants principaux de l'inactivité des femmes mentionnés dans la littérature. Parmi ceux-ci on peut citer un faible niveau de diplôme et, en particulier, sa corrélation au type d'emploi et donc au niveau de salaire ; l'absence de perspectives professionnelles ; un mode d'entrée dans la conjugalité et la maternité qui se décline sur le mode de l'engagement dans la conjugalité plutôt que dans une insertion professionnelle ; l'appartenance du conjoint à une catégorie socioprofessionnelle plus élevée et sa perception d'un salaire plus élevé, l'anticipation du niveau moyen de revenus du conjoint à long terme semblant être particulièrement déterminant ; l'inactivité de la mère et de la belle-mère ainsi que la faiblesse de leurs niveaux de diplômes respectifs ; et l'attrait de mesures telles que l'APE, en particulier pour les femmes ayant un faible niveau de revenus.

### **Les raisons invoquées par les pères pour justifier leur investissement au foyer**

Les multiples facteurs invoqués par les pères « au foyer » vivant en Belgique pour expliquer leur investissement à la maison peuvent être regroupés en six ensembles principaux, à savoir les valeurs

éducatives, le regard sur le genre, sur le temps et sur la qualité de la vie ; les facteurs liés à la sphère professionnelle ; l'articulation entre vie familiale et professionnelle ; le calcul coûts/bénéfices ; le rôle joué par la partenaire ; et la socialisation familiale et l'attitude envers ses propres parents. On verra ensuite quels éléments ont joué dans les cas étudiés un rôle déclencheur dans le processus menant à la paternité au foyer.

### **Établir un rapport privilégié avec l'enfant**

Les valeurs éducatives, et en particulier l'idée que les parents devraient prendre soin eux-mêmes de leurs enfants, occupent une place de choix dans les récits des pères belges. Presque tous mettent en avant leur désir de donner la priorité à la qualité de la vie et des relations familiales. Joseph, 47 ans, père de quatre enfants et au foyer depuis quatre ans, se souvient combien le stress accumulé au travail pesait sur la qualité des relations familiales et l'empêchait de « voir grandir » ses enfants et d'avoir « une vie de famille », chose d'autant plus difficile à accepter que « si on décide d'avoir une famille et une famille nombreuse c'est pas pour que ce soit quelqu'un d'autre qui s'en occupe ». Ces hommes se disent désireux de prendre le temps de voir grandir leurs enfants et de créer une relation riche et solide. Certains pères portent même un regard très critique sur l'économie de marché et les valeurs de compétition, de consommation, de matérialisme en faveur de valeurs alternatives privilégiant les relations humaines, la justice sociale, l'écologie et/ou le non-conformisme.

### **Se distancier de sa carrière professionnelle et de son rapport au travail**

L'attitude des hommes à l'égard du travail professionnel et des conditions de travail joue un rôle dans deux directions. Premièrement, lorsque le regard porté sur sa propre situation est négatif en raison de la faiblesse des perspectives de carrière, de conditions de travail insatisfaisantes, de la précarité d'emploi, une distanciation s'opère à l'égard du travail professionnel en faveur de sources alternatives d'épanouissement. Les hommes se trouvant dans une situation professionnelle qu'ils jugent hautement satisfaisante peuvent également opérer une telle distanciation, mais pour des raisons différentes : ils peuvent avoir le sentiment d'avoir « fait le tour » de ce que leur carrière pouvait leur apporter. En outre, leur investissement professionnel, aussi valorisant qu'il soit, les empêche de vivre en accord avec des valeurs qui leur paraissent essentielles, comme le rejet de la compétition et du matérialisme, ou d'être le père dont ils avaient rêvé.

(3) Le degré élevé de motivation des pères impliqués rencontrés par Graeme Russell était attesté par leur présence lors de la naissance, leur participation aux cours prénataux et un intérêt pour les livres éducatifs.

## Méthodologie

Cet article s'appuie sur une recherche menée sur les pères « au foyer » en Belgique entre 2002 et 2006. Il s'agissait de comprendre comment ces hommes gèrent la tension entre les normes de genre dominantes et leurs propres pratiques. Cette approche participait de l'idée que la mise au jour des situations dans lesquelles les masculinités revêtent un caractère problématique au sens Schützeen du terme (1), est l'une des stratégies-clés pour l'étude des hommes et du masculin (2). Cette recherche visait plus spécifiquement à appréhender les processus et mécanismes régissant l'appréhension et la présentation de soi en tant qu'individu genré. Les processus personnels, familiaux, communautaires et institutionnels qui participent et façonnent l'expérience des hommes qui remettent en question les normes dominantes se situaient au cœur de cette approche.

Vingt et un hommes, en couple avec une femme active sur le plan professionnel, étant ou ayant vécu à la maison dans le but explicite de s'occuper de leur(s) enfant(s) pour une durée minimale de six mois ont été interrogés (3). Le recrutement s'est opéré principalement par la publication d'annonces dans divers médias francophones (magazines spécialisés dans le domaine de la famille, revue féministe, publications syndicales et page Web de l'université catholique de Louvain), et a été complété par le recours à des informateurs (collègues, amis, personnes ayant répondu aux annonces parues dans la presse). Le texte de ces annonces a été modulé afin de toucher des individus ayant un rapport varié à la dénomination de père « au foyer » et/ou n'ayant pas « choisi » volontairement d'occuper cette position. Les médias ont été retenus en fonction de leur public de prédilection (lectorat des classes moyennes et supérieures, ou comprenant une large proportion de classes plus populaires). Comme le tableau ci-dessous le montre, les niveaux d'éducation sont relativement élevés. La majorité des individus sont âgés de 30 ans à 40 ans, le nombre d'enfants présents au foyer est relativement élevé et, dans la plupart des cas, l'enfant le plus jeune est âgé de moins de 1 an au début de l'arrêt de travail. Les statuts varient fortement et se répartissent entre chômage, crédit-temps, congé parental (4) donnant tous les trois le droit à une allocation, et travail indépendant ou absence pure et simple de statut.

À partir d'entretiens semi-directifs, la méthode d'analyse – proche de la méthode de la comparaison constante mise au point par Barney Glaser et Anselm Strauss pour faire émerger une théorie fondée (5) – a visé à faire apparaître, par comparaison systématique entre les entretiens, des catégories d'analyse progressivement enrichies et intégrées jusqu'à ce qu'une théorie soit délimitée. Ainsi, tous les entretiens ont fait l'objet, dans un premier temps, d'une analyse individuelle afin de dégager la cohérence propre à chaque discours. Les catégories d'analyse ont été étudiées à l'aide du logiciel NVivo. Lors de chaque analyse individuelle,

### Population des pères « au foyer » interrogés en Belgique

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre
<b>Niveau d'études</b>	
Secondaire inférieur	1
Secondaire supérieur	1
Supérieur non universitaire	6
Universitaire	13
<b>Âge des pères « au foyer » pendant l'arrêt de travail</b>	
20-29 ans	5
30-39 ans	9
40-49 ans	5
50 ans et plus	2
<b>Nombre d'enfants</b>	
1 enfant	1
2 enfants	11
3 enfants et plus	9
<b>Âge du plus jeune enfant au début de l'arrêt de travail</b>	
Entre 0 et 1 an	13
Entre 2 et 3 ans	3
Entre 4 et 5 ans	3
6 ans et plus	2
<b>Statut</b>	
Sans statut ou travailleur indépendant	10
Chômeur	6
En crédit-temps	2
En congé parental (*)	1
Pensionné	1

les catégories repérées ont été confrontées à celles dégagées précédemment, les enrichissant ou apportant de nouvelles catégorisations.

-----  
(\*) Système suédois.

(1) C'est-à-dire dans la mesure où les routines établies sont ébranlées, où ce qui semblait « aller de soi » est soudain remis en question : Schütz A., 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Méridiens Klincksieck

(2) Voir Coleman W., 1990, *Doing masculinity, doing theory, in, Men, masculinities and social theory* (sous la dir. de Hern J. et Morgan D.), Boston, Sydney et Wellington, Unwin Hyman et Morgan D., 1992, *Discovering men*, London, Routledge.

(3) La durée moyenne de l'arrêt de travail était de cinq ans au moment où les entretiens ont été réalisés. Cinq répondants avaient déjà repris une activité professionnelle ; douze répondants n'envisageaient pas de reprendre une activité professionnelle dans un avenir proche.

(4) Le crédit-temps est un système qui permet notamment aux salariés travaillant depuis au moins un an de cesser totalement de travailler pendant un an moyennant une indemnité mensuelle d'environ 500 euros. Dans certains secteurs d'activité, la durée totale du congé peut aller jusqu'à cinq ans. En outre, les salariés ayant un enfant âgé de moins de 8 ans ont également le droit de prendre un congé parental de trois mois à temps plein, rémunéré à un taux proche de celui du crédit-temps.

(5) Glaser B. et Strauss A., 1967, *The discovery of grounded theory. Strategies for qualitative research*, Chicago et New York, Aldine et Atherton.

L'attitude des femmes à l'égard du travail professionnel et des conditions de travail est également évoquée par les pères interrogés. La plupart des femmes bénéficient, en effet, de meilleures conditions de travail et/ou portent un regard positif sur leur emploi. Plus de la moitié des pères ont souligné l'importance de l'implication professionnelle de leur partenaire qui bénéficie de bonnes perspectives professionnelles et de la sécurité d'emploi, ce qui à la fois permet de limiter l'impact financier du retrait masculin du travail et pousse ceux qui croient en l'importance de la place des parents dans l'éducation des enfants à reconsidérer leur propre investissement professionnel et familial.

### Articuler la vie familiale et la vie professionnelle

L'incompatibilité des horaires de travail avec la vie familiale comme l'invasion de celle-ci par une activité professionnelle qui empêche les pères d'être physiquement ou mentalement disponibles sont une source importante de stress qui peut pousser des pères à reconsidérer leur mode de vie. Hervé, 41 ans au foyer depuis trois ans, raconte : « *Je travaillais pour la société R. C'était déjà compliqué parce que, en général, je travaillais l'après-midi mais je ne savais jamais l'heure à laquelle je devais arriver. On a alors inscrit notre enfant à la crèche (...) et puis il a commencé à avoir des bronchites. Et c'est devenu l'enfer parce que, à la crèche, ils ne le veulent plus quand il a une bronchite. On devait chaque fois s'arranger pour s'occuper de lui. Et puis, à mon boulot, ils me demandaient parfois de venir le matin et moi je ne savais pas comme ça* ». Le stress n'affecte pas seulement la relation père-enfant, mais également la relation entre partenaires. Le poids de l'articulation entre travail professionnel et famille est renforcé par l'impossibilité d'externaliser le soin des enfants en raison du manque de places disponibles ou d'un coût prohibitif, ainsi que par la difficulté à trouver une solution de rechange lorsqu'un enfant est malade. L'arrêt de travail du père peut apparaître alors comme le meilleur remède à ces problèmes. Pour les vingt pères ayant plus d'un enfant à charge, la naissance d'un autre enfant a également eu un impact décisif en raison du poids supplémentaire que l'agrandissement de la famille fait peser sur l'articulation entre sphère privée et sphère publique (4).

### Calculer les coûts et les bénéfices de la décision

Dans leurs récits, les pères « au foyer » rencontrés donnent une place de choix au calcul qu'ils ont

effectué, seuls ou avec leur partenaire, afin de peser les effets positifs et négatifs, tant sur le plan matériel que sur le plan qualitatif, de leur retrait du marché du travail. Sur le plan matériel, la perte de revenu (parfois légèrement compensée par des allocations de crédit-temps, de congé parental ou de chômage) est mise en balance avec les économies faites sur les frais liés à l'externalisation du soin des enfants et du ménage, les trajets domicile-lieu de travail, l'impôt sur le revenu, l'achat de plats préparés, etc. Il convient également de soulever le fait qu'une majorité de familles pouvaient se permettre financièrement de se priver, pour un temps, d'un revenu en puisant sur des réserves accumulées. Sur le plan qualitatif, les qualités de vie sont comparées au niveau professionnel (conditions de travail du père, ses perspectives de carrière, l'ambiance, etc.) et au niveau familial (réduction du niveau de stress, meilleure éducation des enfants).

Dans une majorité de cas, les pertes financières ont paru minimes par rapport à l'amélioration générale de la qualité de vie attendue, et ce malgré la perspective de devoir changer de mode de vie pour les familles ne pouvant compter sur des réserves financières. Ce calcul coûts-bénéfices a joué un rôle essentiel dans les familles où les deux parents étaient disposés à rester au foyer et où, après comparaison des niveaux de salaire, de la distance entre domicile et lieu de travail, des perspectives de carrière, du regard porté par chacun sur sa situation professionnelle, etc., l'emploi de la mère apparaissant comme plus satisfaisant, sûr ou valorisant, c'est d'un commun accord que le choix s'est porté sur le père. Le fait que la conjointe bénéficie dans une dizaine des cas étudiés d'un niveau de salaire supérieur à celui de son partenaire ne suffit donc pas à expliquer le fait que ce soit l'homme qui reste à la maison. D'autres éléments sont également mis en balance et amènent, dans certaines situations, à ce que celui qui gagne le plus, mais qui fait le plus long trajet ou qui a les horaires les plus contraignants, reste au foyer.

### Adhérer au choix de sa conjointe

On a vu *supra* l'importance de la partenaire dans le processus qui a mené les individus interrogés à devenir pères « au foyer ». Dans certains cas, la partenaire se trouve à l'origine même de l'investissement paternel au foyer et ce, de deux manières. Elle peut, tout d'abord, refuser de demeurer au foyer et les pères prennent alors le relais. Ainsi, leur souhait de reprendre une activité professionnelle a

(4) Ceci contredit l'hypothèse de G. Russel selon laquelle la présence de nombreux et/ou de jeunes enfants a un impact négatif sur l'investissement paternel dans le soin des enfants (Russell, 1982). Cette hypothèse s'appuie sur l'idée que la prise en charge par un homme du soin d'enfants plus âgés et/ou en nombre limité est culturellement plus acceptable. Dans l'enquête belge, au contraire, la majorité des pères rencontrés avaient au moins deux enfants, le plus jeune étant un nourrisson au moment de la transition entre travail professionnel et paternité « au foyer ». Selon Linda Haas également, la présence d'au moins deux enfants à la maison accroît la probabilité qu'un père suédois prenne une plus large part du congé parental (Haas, 1992:116).

poussé au moins deux pères de l'étude à reconsidérer leur propre investissement sur les scènes professionnelle et familiale, eux pour qui la présence d'au moins un des deux parents à temps plein à la maison paraissait primordiale. Autre raison pour laquelle la conjointe est à l'origine du choix : lorsqu'elle exerce une pression pour que l'homme s'implique davantage au foyer. Une telle insistance est généralement inspirée par le regret de ne pas avoir eu un père suffisamment présent à leurs yeux.

Toutefois, si la question de l'égalité entre les sexes et de l'attitude à l'égard des rôles de genre a été abordée dans tous les entretiens, un seul père a mentionné sa propre croyance en cette égalité pour expliquer son engagement au foyer. Ceci ne signifie pas qu'aucun des hommes rencontrés n'avait une vision égalitaire et/ou non traditionnelle des rapports entre les hommes et les femmes, mais plutôt que ces croyances se situent en toile de fond sans, cependant, émerger explicitement dans le récit du processus de prise de décision.

### **Socialisation précoce et attitude à l'égard de ses propres parents**

Le regard que ces hommes portent sur l'investissement de leurs propres parents dans le soin des enfants peut également jouer un rôle dans la décision de s'impliquer davantage à la maison. Tous les pères rencontrés dans le cadre de l'étude belge ont été exposés à des modèles traditionnels d'articulation entre vie professionnelle et vie familiale. Certains mentionnent explicitement leur volonté de ne pas reproduire le comportement de leur propre père, ou de donner à leur enfant le soin et l'attention que leurs mères (généralement au foyer) leur ont offerts. Il en est ainsi par exemple de Grégoire, 39 ans et au foyer depuis huit ans, qui n'a « *pratiquement jamais connu* » son père bien que celui-ci, divorcé de sa mère, habitait le village voisin, ou de Joseph, 47 ans et au foyer depuis quatre ans, qui inscrit son arrêt de travail dans la prolongation du rôle que sa mère, qui était « *toujours à notre disponibilité* », a joué dans son enfance.

### **Inscription dans l'histoire de vie : du désir ancien à l'événement soudain**

Les facteurs listés ci-dessus ne suffisent pas à expliquer pourquoi les hommes rencontrés sont devenus pères « au foyer » à un moment donné de leur existence. On peut situer une partie des récits sur un *continuum* qui va de la description de l'arrêt de travail comme la concrétisation d'un désir ancien qui remonte parfois à l'enfance ou à l'adolescence de s'occuper soi-même des enfants et de faire passer l'investissement dans la sphère professionnelle au second plan, à la survenance d'un événement parfois soudain (licenciement,

accident, grossesse de la conjointe) qui bouscule les habitudes et qui pousse à considérer d'un œil nouveau l'investissement dans la sphère familiale. Dans le premier cas, la concrétisation est rendue possible parce que les conditions sont enfin réunies pour pouvoir passer à l'acte. Par exemple, pour Brice, professeur de mathématiques et père de deux enfants, il s'agit de sa nomination dans l'enseignement qui ouvre le droit à une pause-carrière. Serge, employé chez un garagiste et père de deux enfants également, a attendu d'avoir économisé suffisamment d'argent pour pouvoir se permettre d'arrêter de travailler, décision précipitée par la maladie de son fils. À l'autre extrême, on retrouve les récits qui témoignent d'un changement de mentalité plutôt abrupt, consécutif à la survenue d'un événement soudain : un licenciement ou un accident comme dans le récit de Claude, ancien consultant à la carrière brillante qui, après s'être miraculeusement sorti indemne d'un grave accident de la route, a liquidé sa société pour s'occuper à plein temps de ses trois enfants. On peut également citer le cas de Grégoire qui a démissionné de son poste d'informaticien dans une entreprise luxembourgeoise « sur un coup de tête » peu après la naissance de sa première fille ; ses horaires de travail lui étant tout à coup devenus « insupportables ». Entre ces deux extrêmes, des récits témoignent d'une évolution plus progressive des conceptions, par exemple à l'issue d'un long processus de discussion avec la conjointe désireuse de retourner sur le marché du travail.

Le désir ancien de s'investir dans le soin des enfants ne s'accompagne pas automatiquement d'une envie de cesser totalement de travailler. L'arrêt total de travail n'apparaît, dans plusieurs cas, que comme la meilleure manière de pouvoir réaliser cet investissement après avoir tenté, dans un premier temps, d'articuler emploi et vie familiale. Pour Colin, ancien chauffeur poids lourds reconverti dans la mécanique et père de trois enfants, le désir de s'investir dans le soin des enfants remonte aux premiers temps de sa vie avec Solange. Son épouse et lui ont décidé bien avant d'avoir des enfants qu'ils se concentreraient un maximum sur eux pendant leur petite enfance, notamment en réaction au manque d'attention dont Colin a lui-même souffert. Ce choix a été renforcé par la difficulté à concevoir leur premier enfant. Mais ce n'est qu'à partir du moment où la capacité de Colin à s'investir autant qu'il le souhaitait dans l'éducation de ses enfants a été hypothéquée par les difficultés à articuler vie familiale et vie professionnelle, difficultés qui croissent avec l'agrandissement de la famille (trois enfants nés en l'espace de quatre ans), qu'il a décidé d'arrêter de travailler après un long processus de discussion avec Solange.

## La transgression des normes de genre dominantes à un coût

Les travaux centrés sur l'étude des hommes et des masculinités montrent que les individus qui s'écartent des normes de genre dominantes s'exposent à une série de sanctions qui peuvent passer par un manque de reconnaissance, l'exclusion de certains réseaux, la remise en question de leur virilité et, plus largement, de leur identité masculine (5).

### Une identité masculine mise à mal

L'étude de la paternité au foyer met particulièrement bien au jour les mécanismes de contrôle social qui sanctionnent la transgression des normes de genre. Comme J. Harper le fait remarquer, « *les mécanismes informels de contrôle social comme les ragots, les taquineries et les railleries ou juste de simples silences, sont [...] couramment utilisés pour faire rentrer les gens dans les rangs [...]. Un père au foyer viole ostensiblement les normes sociales qui ont trait aux rôles sexuels* » (Harper, 1980:173) (6). En effet, si on observe aujourd'hui une diversification des modèles masculins, ceux-ci demeurent néanmoins subordonnés au niveau global à une définition hégémonique de la masculinité qui repose encore largement sur l'assignation des hommes au travail professionnel (Connell, 1999). Ceci se traduit notamment par le maintien de la fonction de « pourvoyeur de revenus » jusque dans les nouveaux modèles de paternité qui intègrent pourtant proximité et attention à l'égard des enfants (Singly, 2001).

Les études qui se sont attachées à étudier les coûts liés à l'investissement dans la paternité « au foyer » soulignent de manière écrasante et lancinante le lien entre identité masculine et travail professionnel, ce qui est constamment rappelé aux pères « au foyer » au cours des interactions quotidiennes avec des personnes plus ou moins proches (Doucet, 2004 ; Harper, 1980 ; Smith, 1998). Ces études montrent également que la transgression de la norme du travail professionnel s'articule à un second ensemble normatif qui veut que le soin des enfants soit considéré comme une prérogative « féminine ». Parmi les réactions le plus souvent pointées, on retrouve le rappel de la responsabilité première de la mère en ce qui concerne le suivi scolaire, une remise en question de la capacité des hommes à s'occuper correctement d'un enfant, et la soumission récurrente des pères « au foyer » à une série de tests (comme la préparation de pâtisseries pour l'école) dont la réussite conditionne la reconnaissance qu'ils ont bien les compétences requises pour assumer leur rôle, et qu'ils le remplissent réelle-

ment (Harper, 1980 81-182 ; Lutwin et Siperstein, 1985 80-281 ; Smith, 1998:149).

Le rappel de la transgression de ce double ensemble normatif va de pair avec une remise en question de la conformité des pères « au foyer » à d'autres normes masculines comme la force physique et mentale ou l'hétérosexualité (Lutwin et Siperstein, 1985 ; Russell, 1983 ; Smith, 1998). Les relations avec autrui sont fortement marquées par ce manque de reconnaissance qui peut conduire à un sentiment d'isolement et d'exclusion lié notamment à la difficulté d'accéder aux réseaux féminins et à l'absence d'un groupe de pairs partageant la même expérience (Smith, 1998 ; Harper, 1980).

Ces divers constats se trouvent corroborés et élargis par la recherche menée sur les pères belges au foyer, dans laquelle on distingue trois ensembles de coûts en fonction du contexte d'interaction dans lequel ils surviennent, à savoir les interactions quotidiennes ; les espaces publics et les réseaux sociaux genrés ; et lors des contacts avec les institutions.

### Des rappels à l'ordre au quotidien

Les pères rencontrés se trouvent quotidiennement confrontés à des remarques et réactions négatives qui leur indiquent qu'ils n'endossent pas un rôle « approprié ». Des membres de la famille, certains amis, des personnes anonymes rencontrées à l'extérieur ou des professionnels de l'enfance comme des gardien(ne)s d'enfant ou des pédiatres considèrent la mère comme la principale responsable du soin des enfants ou expriment des doutes sur la réalité de l'implication paternelle dans ce domaine. Ainsi, des remarques désobligeantes leur rappellent que le soin des enfants est une affaire de femmes, que les mères sont naturellement plus qualifiées dans ce domaine. Évoquant le souvenir de la naissance de son premier enfant, Samuel, père de deux enfants et au foyer pendant deux ans, se souvient de la tendance des infirmières à ne s'adresser qu'à sa femme, parce qu'« *elles ne pouvaient pas imaginer un seul instant cette situation-là* » et donc marquaient « *une certaine inquiétude* » à voir « *un homme avec des grosses pattes* » prendre soin d'un nouveau-né.

D'autres témoignages rappellent que même si l'emploi maternel n'est pas remis en question, on s'attend à ce que ce soit la mère, et non le père, qui prenne un congé parental ou un crédit-temps. En témoigne cette scène rapportée par Brice, 37 ans et au foyer depuis un an : « *parfois quand je vais faire les courses, je discute avec les caissières. Et l'autre jour il y en avait une qui allait justement prendre du*

(5) Voir notamment les travaux de Christine Castelain-Meunier (2005, 1990 et 1988), Raewyn Connell (1999), François Delor (1997) et Christine Williams (1995 et 1993).

(6) Texte traduit par nos soins.

*temps pour s'occuper des enfants. Et je lui explique que, moi, je l'ai fait. Et il y a une dame derrière qui dit "mais pourquoi c'est pas votre femme ?", "Parce que c'est moi qui ai choisi de le faire" ». Et donc elle était vraiment interpellée. Elle trouvait normal que la caissière s'en aille pour éduquer ses enfants mais elle ne trouvait pas normal que, moi, je sois resté chez moi ».*

Le rappel du caractère féminin du soin donné aux enfants va souvent de pair avec un autre rappel, celui de l'assignation des hommes au travail professionnel et/ou à la fonction de pourvoyeur de revenus. Les commentaires qui soulignent l'anormalité de l'écartement de la sphère professionnelle sont récurrents dans tous les témoignages recueillis. En insistant sur le fait que l'individu va « vivre aux crochets de sa femme », une partie des critiques reposent sur l'idée que c'est à l'homme qu'incombe la mission de subvenir aux besoins de la famille. L'image parfois projetée est celle d'un « paresseux » qui « exploite » sa compagne. La belle-mère de Grégoire ne rate ainsi aucune occasion pour rappeler à son gendre, 39 ans et au foyer depuis huit ans, que sa « pauvre » fille est « obligée » de travailler pour subvenir aux besoins du ménage. Le fait qu'un homme puisse décider de rester à la maison pour s'occuper des enfants, renonçant ainsi à s'investir dans le travail professionnel, peut aussi, selon certains pères « au foyer », être ressenti comme une menace de la part d'autres hommes, réaction qui renvoie « au sentiment corollaire de vertige que les hommes ressentent quand ils cessent de donner une place centrale au travail rémunéré dans leur identité » (7) (Doucet, 2004:289).

Cependant, les hommes de cette étude font référence au fait que le travail professionnel acquiert progressivement le statut de norme universelle qui s'appliquerait tant aux hommes qu'aux femmes. Au cours de leurs interactions quotidiennes et à des degrés divers, les pères au foyer qui vivent en Belgique sont ainsi principalement confrontés à deux normes en concurrence : la première, qui assigne les hommes au travail professionnel et les enjoint d'assumer un rôle de pourvoyeur principal de revenus (8), les femmes étant reléguées dans la sphère domestique et le soin des enfants, et la seconde qui continue à assigner les hommes au travail professionnel, assignation qui semble s'étendre aux femmes mais, lorsqu'il s'agit d'articuler vie professionnelle et vie familiale, ne s'impose guère qu'à elles.

Ainsi, l'écartement de la sphère professionnelle combiné à un investissement dans des tâches considérées comme « féminines » expose les pères au foyer à une mise en doute de leur masculinité qui passe largement par un sentiment diffus de se trouver exposés à la remise en question de leur conformité à d'autres normes dominantes de la masculinité comme l'hétérosexualité ou la force (physique ou morale). Armand, qui a été père au foyer pendant neuf ans dans les années 1980, raconte que certaines personnes l'ont toujours considéré comme une « chochette » alors que Samuel, 43 ans et au foyer pendant deux ans, s'est souvent entendu dire qu'il était « trop gentil pour un homme ».

### **Des espaces publics et des réseaux sociaux « genrés »**

Les espaces publics ne sont pas neutres au regard du genre (McDowell, 1999). La localisation des espaces réservés aux enfants dans des lieux « féminins » en particulier constitue un rappel supplémentaire des normes de genre. La présence d'un homme dans un espace dédié aux enfants (plaines de jeux, entrées ou sorties des écoles en matinée ou en fin d'après-midi, centres de jours accueillant les parents et leurs enfants, etc.) ou dans un magasin qui s'adresse de préférence à une clientèle féminine peut paraître incongrue. Yvan, 29 ans et au foyer depuis cinq ans, relate son malaise face au regard des autres qui « rigolent quand ils voient un papa acheter des chaussures pour ses enfants ». Les pères rapportent, en outre, qu'un tel processus s'applique également aux espaces « masculins », comme les clubs sportifs ou les magasins de bricolage, peu fréquentés par des hommes accompagnés de jeunes enfants. Cette visibilité accrue dans l'espace public s'accompagne d'un sentiment de solitude largement partagé, et qui s'enracine dans un contexte particulier. D'un côté, les pères au foyer peuvent éprouver des difficultés à s'intégrer aux groupes et réseaux de mères qui gravitent autour de l'école ou qui s'inscrivent dans le quartier. D'un autre côté, certains peinent à maintenir leur inscription dans des groupes masculins organisés autour de la pratique d'un sport ou d'un *hobby*, en raison de la distance qu'ils ressentent avec les autres hommes.

Ces difficultés peuvent trouver leur source dans la configuration spatio-temporelle de l'espace en fonction du genre, mais aussi dans d'autres mécanismes : elles peuvent résulter de la résistance de certaines femmes à la présence d'un homme dans

(7) Texte traduit par l'auteure.

(8) Pour les hommes rencontrés, l'assignation à la fonction de pourvoyeur principal de revenu fait peu sens, la distance subjective étant grande à son égard. Le calcul coûts-bénéfices effectué au moment de prendre la décision, et tendant à montrer les avantages de la paternité au foyer notamment sur les finances du ménage, est aussi utilisé par la suite pour faire la démonstration des économies résultant de la présence au foyer du père (qui effectue certains travaux lui-même, prend le temps de partir à la recherche des « bonnes affaires », s'occupe lui-même des enfants, etc.). Ceci permet aux pères au foyer de l'étude d'appuyer l'idée qu'ils contribuent également financièrement au ménage.

leur groupe, de la peur ressentie par certains hommes que leurs tentatives soient interprétées comme des stratégies de séduction, ou de la difficulté de s'adapter à des thèmes de discussion nouveaux ou embarrassants. Bruno, 49 ans et au foyer depuis neuf ans, se plaint de ce que les mamans des autres enfants n'essayent pas de le connaître, alors que Laurent, 35 ans et au foyer depuis un an, regrette de ne pouvoir inviter sa voisine au cinéma parce que cela risquerait de les mettre dans une situation « ambiguë ». La distance entre la vie d'un père « au foyer » centrée en grande partie sur le soin des enfants, et la vie des autres hommes centrée en grande partie, d'après les pères interrogés, sur leurs activités professionnelles, peut également peser sur les relations, notamment au travers des sujets de discussion entre eux.

### *L'absence de reconnaissance institutionnelle de la paternité « au foyer »*

Dans de nombreux pays, dont la Belgique, le statut de parent au foyer – père ou mère – n'existe pas officiellement. Les parents au foyer se répartissent alors dans une multitude de statuts divers qui correspondent à autant de régimes : chômage, travail indépendant, pause-carrière ou crédit-temps, inactivité, etc. Cette absence de reconnaissance officielle se traduit par la dénonciation, par les pères rencontrés, du rôle joué au premier plan par les pouvoirs publics dans le manque de légitimité qui les frappe. Ce sentiment est renforcé par le fait que le statut de mère au foyer, s'il n'a pas d'existence officielle et ne donne donc pas l'accès à une série de droits et de devoirs, est reconnu soit explicitement par certains organismes qui y font notamment référence dans leurs formulaires administratifs, soit implicitement au cours de contacts avec des représentants des pouvoirs publics, contrairement au statut de père « au foyer ».

Cette non-reconnaissance implicite peut avoir de graves conséquences : Yvan, radié du chômage pour durée excessive, n'a pas été informé qu'il pouvait conserver ses droits à la sécurité sociale en demandant une dispense pour raisons familiales, ce qui lui aurait également assuré une (maigre) allocation. Néanmoins, si tous les hommes interviewés ne souhaitent pas être officiellement reconnus comme des pères « au foyer », peinant à s'identifier à une dénomination ayant une connotation trop négative selon eux (Merla, 2006 et 2007), d'autres revendiquent au contraire la reconnaissance de ce statut. Parvenir, malgré les résistances rencontrées, à se faire inscrire dans les registres communaux comme « père au foyer » représente une première avancée

pour ceux qui, comme Serge, 47 ans et au foyer depuis deux ans, ont entamé une telle démarche.

L'étude exploratoire de la paternité « au foyer » renseigne à la fois sur les facteurs pouvant contribuer à un investissement accru des hommes dans le soin des enfants, et sur les multiples obstacles qui s'opposent, aujourd'hui encore, à un tel changement. Les divers récits des processus ayant amené les hommes interrogés dans le cadre de l'étude à assumer la responsabilité première du soin des enfants – et qui corroborent un *corpus* de recherches menées dans divers pays de l'OCDE – ont permis de pointer la multiplicité des éléments qui se combinent de manières diverses dans chaque cas. Parmi eux, ont été soulignés, entre autres, l'importance des valeurs éducatives, de la situation professionnelle de chaque conjoint et du regard porté sur celle-ci, des difficultés à articuler vie professionnelle et vie familiale en raison notamment du manque d'infrastructures d'accueil ou de leur coût et de la pression que des horaires inadaptés et une charge de travail professionnel trop lourde peuvent faire peser sur le temps de présence à la maison et, enfin, du regard porté par chaque conjoint sur sa propre enfance et sur les modèles transmis par les parents.

La transition vers la paternité « au foyer » est souvent apparue comme une décision de couple bien plus qu'individuelle, la conjointe jouant tantôt un rôle moteur en encourageant fortement l'investissement paternel au foyer, tantôt un rôle d'accompagnatrice soutenant activement le projet paternel ou encore acceptant simplement la nouvelle organisation familiale. Le soutien des partenaires (et d'autres personnes plus ou moins proches) entre toutefois en concurrence avec d'autres indicateurs qui sont autant de rappels, francs ou subtils, du caractère hors normes de la paternité « au foyer ». Ces hommes sont confrontés, tout comme les mères au foyer, à la difficulté d'assumer et de faire reconnaître le travail largement invisible qu'ils effectuent à la maison, tant dans le contexte intra- qu'extra-domestique. Mais la situation de ces hommes a peut-être ceci de spécifique qu'elle met en jeu l'appréhension et la présentation de soi en tant qu'individu masculin dans un contexte normatif qui privilégie, dans une grande mesure, l'investissement exclusif des hommes dans la sphère professionnelle, le domaine du soin des enfants étant encore largement considéré comme une sphère de compétence féminine, ce qui se traduit jusque dans la configuration spatio-temporelle des espaces publics (9).

(9) Dans un contexte normatif qui pose de manière grandissante l'impératif pour tous, hommes et femmes, de s'investir dans la sphère professionnelle, la maternité au foyer peut, elle aussi, apparaître comme étant transgressive (Gosset, 2004).

Une politique qui viserait à encourager un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles entre femmes et hommes, en négligeant les barrières culturelles et physiques à l'investissement des hommes dans les premières et des femmes dans les secondes, risque de mener à une impasse. De même, la prise de connaissance des facteurs qui semblent contribuer à l'entrée dans la paternité « au foyer » devrait inciter la poursuite de recherches visant à explorer comment diverses

mesures pourraient contribuer à l'émergence et à la légitimité de nouvelles pratiques telles qu'une amélioration des conditions de travail professionnel et de la position des femmes sur le marché du travail, des politiques encourageant des modèles égaux de parentalité par la prise de congés parentaux étendus par les hommes, et la mise en place de programmes éducatifs à l'attention des enfants, des futurs parents, des employeurs et des milieux syndicaux.

## Références bibliographiques

Barrère-Maurisson M.-A., 1992, *La division familiale du travail : la vie en double*, Presses universitaires de France.

Boyer D. et Renouard S., 2004, *Les hommes bénéficiaires de l'APE. Quels arbitrages au sein des couples ?*, CNAF, Dossier d'études, n° 57.

Castelain-Meunier C., 2005, *Les métamorphoses du masculin*, Presses universitaires de France.

Castelain-Meunier C., 1990, *Paternité et identité masculine aujourd'hui*, *Dialogue*, 107 : 23-30.

Castelain-Meunier C., 1988, *Les hommes aujourd'hui : virilité et identité*, Acropole.

Coleman W., 1990, *Doing masculinity, doing theory*, in *Men, Masculinities and Social Theory* (sous la dir. de Hern J. et Morgan D.), Boston, Sydney et Wellington, Unwin Hyman.

Connell R.W., 1999, *Masculinities*, Cambridge, Polity Press.

Delor F., 1997, *Séropositifs. Trajectoires identitaires et rencontres du risque*, L'Harmattan.

Deven F. et Moss P., 2002, *Leave arrangements for parents: overview and future outlook*, *Community, Work and Family*, 5(3):237-255.

Doucet A., 2004, *It's almost like I have a job, but I don't get paid: fathers at home reconfiguring work, care and masculinity*, *Fathering*, 2(3):277-303.

Glaser B. et Strauss A., 1967, *The discovery of grounded theory. Strategies for qualitative research*, Chicago et New York, Aldine et Atherton.

Gosset S., 2004, *Les dynamiques identitaires des femmes ayant recours à l'allocation parentale d'éducation*, CNAF, Dossier d'études, n° 58.

Grbich C. F., 1997, *Male primary caregivers in Australia: the process of becoming and being*, *Acta Sociologica*, 40 : 335-355.

Gregory A. et Milner S., 2004, *Dispositifs publics et investissement des pères : une comparaison britannique*, *Recherches et Prévisions*, n°76:63-78.

Haas L., 1992, *Equal parenthood and social policy. A study of parental leave in Sweden*, New York, State University of New York Press.

Haas L., 1990, *Gender equality and social policy. Implications of a study of parental leave in Sweden*, *Journal of family issues*, 11(4):401-423.

Haas L, Allard K. et Hwang P., 2002, *The impact of organizational culture on men's use of parental leave in Sweden*, *Community, Work and Family*, 5(3):319-342.

Harper J.,1980, <i>Fathers at home</i> , New York, Penguin Books.
Hernes H.,1988, <i>Welfare state and women power</i> , Oslo, Norwegian University Press.
Hochschild A., 2003, <i>The second shift</i> , New York, Penguin Books.
Leira A., 2002, <i>Updating the «gender contract»? Childcare reforms in the Nordic countries in the 1990s</i> , <i>NORA</i> , 2(10):81-89.
Lutwin D. et Siperstein G.,1985, <i>Househusband fathers</i> , in <i>Dimensions of fatherhood</i> (sous la dir. de Hanson S. et Bozett F.), London, Sage Publications.
Maison D., 2007, « Femmes au foyer. Expériences sociales », CNAF, Dossier d'études, n° 92.
McDowell L.,1999, <i>Gender, Identity and Place: Understanding feminist geographies</i> , Minneapolis, University of Minnesota Press.
Méda D., Cette G. et Dromel N., 2004, <i>Les pères, entre travail et famille. Les enseignements de quelques enquêtes</i> , <i>Recherches et Prévisions</i> , n° 76:7-21.
Merla L., 2007, <i>Masculinité et paternité à l'écart du monde du travail : le cas des pères au foyer en Belgique</i> , <i>Recherches sociologiques et anthropologiques</i> , à paraître.
Merla L., 2006, « Appréhension et présentation de soi et transgression des normes de la division sexuelle du travail: le cas des pères "au foyer" », dissertation doctorale de sociologie, Louvain-la-Neuve, université catholique de Louvain.
Morgan, D.,1992, <i>Discovering men</i> . London, Routledge.
Moss P. et Deven F. (dir.),1999, <i>Parental leave: progress or pitfall? Research and policy issues in Europe</i> , Brussels, CBGS.
Radin N.,1988, <i>Primary caregiving fathers of long duration</i> , in <i>Fatherhood today. Men's changing role in the family</i> (sous la dir. de Bronstein P. et Pape Cowan C.), New York, John Wiley and Sons.
Radin N.,1982, <i>Primary caregiving and role-sharing fathers</i> , in <i>Nontraditional families: parenting and child development</i> (sous la dir. de Lamb M.), London, Lawrence Elbaum Associates.
Russell G.,1987, <i>Problems in role-reversed families</i> , in <i>Reassessing fatherhood. New observations on fathers and the modern family</i> (sous la dir. de Lewis C. et O'Brien M.), London, Sage Publications.
Russell G.,1983, <i>The changing role of fathers?</i> St Lucia (QSL), University of Queensland Press.
Russell G., 1982, <i>Shared-caregiving families: an australian study</i> , in <i>Nontraditional families: Parenting and child development</i> (sous la dir. de Lamb, M.), London, Lawrence Erlbaum Associates.
Schütz A., 1987, <i>Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales</i> , Méridiens Klincksieck
Singly F. (de), 2001, <i>Charges et charmes de la vie privée</i> , in <i>Masculin-Féminin. Questions pour les sciences de l'homme</i> (sous la dir. de Laufer J., Marry C. et Maruani M.), Presses universitaires de France.
Smith C. D.,1998, <i>Men don't do this sort of thing. A case study of the social isolation of househusbands</i> , <i>Men and Masculinities</i> , 1(2):138-172.
Williams C.,1995, <i>Still a man's world. Men who do women's work</i> , Berkeley, University of California Press.
Williams C.,1993, <i>Doing « women's work »: men in nontraditional occupations</i> , Newbury Park, Sage.